

CADRE DE REFERENCE

Rapport Villani - Torossian « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques »

Le plan Villani-Torossian préconise la mise en place d'un référent mathématiques dans les circonscriptions (mesures 2 et 14 du rapport). Cette recommandation s'inscrit dans le plan national de mobilisation pour les fondamentaux.

PROFIL DU POSTE :

L'enseignant référent de circonscription en charge de l'accompagnement des équipes est un enseignant du 1^{er} degré qui dispose d'un champ d'expertise dans le domaine des mathématiques sans nécessité immédiate de certification.

Il exerce ses activités à l'échelon d'une circonscription. Il est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'I.E.N en charge de la mission mathématique pour le département.

MISSIONS

Le référent mathématiques participe à l'accompagnement des équipes enseignantes identifiées par l'IEN de la circonscription. Son action se concentre au plus près du terrain. .

Accompagnement de la mise en œuvre de la politique éducative : mise en œuvre des programmes et des orientations nationales et académiques.

Accompagnement pédagogique auprès des enseignants et des équipes pédagogiques au sein d'une circonscription dans le cadre de la mise en œuvre du plan Villani – Torossian.

Favorise la maîtrise des connaissances mathématiques des enseignants ainsi que le développement professionnel en matière didactique et pédagogique

Participation à des actions de formation continue : présentiel et distanciel.

Communication et diffusion de ressources aux équipes des écoles concernées

Participation au groupe de réflexion départemental

CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES :

Maîtrise des connaissances pédagogiques et didactiques de l'enseignement des mathématiques

Maîtrise des nouveaux enjeux de l'enseignement des mathématiques

Disposer d'une expertise dans l'analyse des pratiques professionnelles

Capacité à impulser et animer un réseau d'enseignants

Maîtriser l'usage des outils numériques

Qualités organisationnelles

Compétences d'analyse et de synthèse

Compétences rédactionnelles

Capacité à communiquer, à travailler en équipe et en partenariat

Réactivité, adaptabilité et disponibilité

ENSEIGNANT REFERENT MATHEMATIQUE DE CIRCONSCRIPTION

ORGANISATION DU SERVICE

L'enseignant référent mathématique de circonscription exerce cette mission à hauteur de 50% de son temps de service dans la circonscription où il est ou sera affecté à compter du 1^{er} septembre 2019. Il garde le bénéfice du poste sur lequel il est affecté en circonscription.

Déplacements dans la limite de la circonscription pour exercer cette mission.

RECUEIL DES CANDIDATURES :

Les enseignants qui souhaitent postuler sur ce poste doivent transmettre au plus tard **Lundi 1^{er} juillet 2019 minuit** une lettre de motivation et d'un CV à l'IEN de circonscription avec copie à l'adresse suivante : ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr